

# LE SYSTÈME ARCHIVISTIQUE CANADIEN AUJOURD'HUI, UNE ANALYSE

Lara Wilson

\*\*\*

L'objectif de ce texte est de donner une vue d'ensemble du Système archivistique canadien en 2013, et à inspirer le travail et les résultats du Sommet sur les archives du Canada de 2014. Etant donné l'utilisation des archives au sein d'une société démocratique, notre interdépendance en tant que communauté, ainsi que les défis auxquels nous sommes confrontés, un examen de l'état actuel doit inclure la considération du travail fait jusqu'à présent, travail qui fut mené principalement par des bénévoles, pour identifier les besoins et les possibilités imbriqués dans notre mission de préserver et de rendre disponible le patrimoine documentaire du Canada, pour les Canadiens.

Une analyse du Système archivistique canadien aujourd'hui n'est aussi complète que les données que nous détenons, et les données que nous détenons sont seulement aussi solides que le système lui-même. Les données révèlent une communauté qui a beaucoup accompli avec peu de ressources et qui repose sur le dévouement de ceux qui travaillent dans et pour les archives. Celles-ci sont des institutions dont les collections sont maintenant considérées comme des actifs de valeur, à un moment toutefois où le soutien financier pour le système est à un niveau historiquement bas.

Dans ce texte, j'emprunte des rapports et des documents de planification élaborés par le Conseil canadien des archives, ainsi que des écrits et réflexions de Marion Beyea, ancienne archiviste provinciale du Nouveau-Brunswick, Shelley Sweeney, chef des archives et des collections spéciales de l'Université du Manitoba, et Terry Eastwood, professeur émérite et professeur fondateur du programme de maîtrise en études archivistiques à UBC.

## Le Système

Au Canada, on parle du « Système archivistique canadien » : il est devenu une expression courante au sein de notre communauté de telle sorte que nous pouvons prendre son sens pour acquis, et les gens à l'extérieur de la communauté archivistique comprennent son utilisation dans ce contexte. L'entrée dans le dictionnaire Oxford pour « système » inclut les significations suivantes :

Un groupe organisé ou d'objets connectés

- o Un groupe de corps en mouvement les uns des autres dans l'espace opérant sous une loi dynamique particulière
- o Un ensemble d'organes ou de pièces dans un corps animal de la même ou similaire structure, ou à la même fonction
- o Un groupe, ensemble, ou ensemble de choses, naturelles ou artificielles, formant un tout connecté ou complexe

Un ensemble de principes, etc ; un système, une méthode

o L'ensemble des principes corrélés, des idées ou des états appartenant à un ministère de la connaissance ou de conviction

J'espère que cette définition nous fera réfléchir. En ce qui concerne notre Système archivistique canadien, nous sommes un tout complexe, avec des fonctions partagées, et nous partageons un ensemble de principes. Ce qui affecte une partie, affecte l'ensemble. Le Système archivistique canadien est l'ensemble des institutions d'archives, des ressources humaines, des programmes et dépositaires du pays concernés par la préservation du document d'archives - et pour fonctionner comme un ensemble complexe, le système a besoin de coordination.

### La création du système

En 1985, le Conseil canadien des archives a été créé pour être l'organe de coordination du système, pour aider à identifier les préoccupations collectives et les initiatives, et pour développer une approche commune visant à faire progresser notre capacité à préserver et à permettre l'accès au patrimoine documentaire du Canada. Le CCA a été créé à la suite de la période intensive de recherche qui a commencé avec le rapport de T.H.B. Symons intitulé *Se connaître: Le rapport de la Commission sur les études canadiennes* (1975), le *Rapport sur les archives canadiennes*, aussi connu sous le nom de « Rapport Wilson » du Groupe consultatif sur les archives canadiennes rédigé par son président Ian Wilson (1980), et le rapport du Conseil de recherches en sciences humaines sur le Comité consultatif canadien sur les archives (1984).

Bon nombre des recommandations faites dans ces importants rapports ont autant de valeur aujourd'hui. Le rapport Symons, parrainé par l'Association des universités et collèges du Canada, a identifié les sources d'archives et les institutions d'archives comme le fondement des études canadiennes, a suggéré un réseau national d'archives, l'importance de l'enseignement universitaire pour les archivistes, et une approche coopérative pour l'acquisition et la préservation du patrimoine documentaire, y compris les documents d'entreprise et les documents des groupes ethniques.

Le rapport du Groupe consultatif a sondé les associations d'archives, les associations historiques, les archivistes fédéraux, provinciaux, les archivistes individuels, les éducateurs, les créateurs de documents, et la nouvelle Association canadienne des archivistes. Il a encouragé : la création d'archives à l'interne, le financement permanent pour les archives par le gouvernement ou l'organisme parrainant, la coordination de l'acquisition (acquisition centrale versus acquisition régionale) et des fonds publics pour un système d'archivage complet, des projets / programmes inter-institutionnels, des services pour le bénéfice de tous. Comme l'explique Marion Beyea, la recommandation d'une infusion de financement fédéral et provincial visait à coordonner un système national d'information archivistique, à partager la responsabilité avec les associations provinciales pour fournir aux petites archives

un accès à des consultants et à des installations spécialisées, aider au développement de la profession d'archiviste, et établir un programme de subventions pour les projets d'importance nationale. Le rapport Wilson a également recommandé la création d'une association nationale des archives.

Le rapport du comité consultatif du CRSH (1985) a formulé des recommandations et des déclarations similaires - il a souligné l'importance continue des documents d'archives pour les projets de recherche, il a recommandé la création d'un programme de subventions et de services d'archives pour fournir des subventions de projet, des services consultatifs, de l'assistance technique pour aider à développer un système d'archivage national moderne. Les utilisations de la subvention proposée comprenaient : des études sur le développement des archives, de la recherche sur les nouvelles technologies de communication, les normes d'évaluation, la formation continue, l'établissement et l'entretien d'une base de données nationale sur les archives, la préparation des instruments de recherche, le développement de programmes spéciaux ou de projets expérimentaux pour améliorer les aspects du système d'archivage et la préservation des documents à risque.

Beyea prend note que les archivistes provinciaux et territoriaux ont joué un rôle clé pour appliquer une pression sur les ministres provinciaux et territoriaux du patrimoine, qui à leur tour ont encouragé le gouvernement fédéral à appuyer financièrement le développement du système archivistique canadien. En 1985, le Conseil canadien des archives a été créé ... et en 1986, 1,8 millions de dollars a été prévu pour le développement des archives à travers le Canada et pour financer le personnel du Secrétariat afin de gérer les fonds et les activités. Après des efforts supplémentaires de sensibilisation intense, un autre million de dollars a été prévu pour la conservation sous tous ses aspects.

### Le Conseil canadien des archives

Le mandat du CCA a été et demeure le suivant :

- Identifier les priorités nationales ;
- Faire des recommandations quant à l'exploitation et le financement du système archivistique canadien ;
- Développer et faciliter la mise en œuvre et la gestion de programmes visant à aider la communauté archivistique ;
- Conseiller l'archiviste national [bibliothécaire et archiviste du Canada] sur le développement du système ;
- Promouvoir une meilleure communication entre les différentes composantes du système canadien ; et
- Communiquer les besoins d'archivage et les préoccupations aux décideurs, aux chercheurs et au grand public.

Le système a été créé de façon à être neutre, institutionnellement parlant, avec la participation financière d'une institution fédérale pour faciliter un réseau national

populaire à travers le Canada. L'adhésion officielle au CCA se compose, comme l'indiquent nos statuts actuels, des institutions suivantes :

- Plus de 800 établissements et programmes d'archives du Canada, représentés par les 10 conseils d'archives provinciaux et 3 conseils d'archives territoriaux
- Deux associations professionnelles du Canada : l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et l'Association canadienne des archivistes (ACA)
- Le Bureau canadien des archivistes, représentant les deux associations professionnelles nationales
- Le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (CAPT), représentant les dirigeants des établissements provinciaux et territoriaux
- Et les Archives nationales (maintenant Bibliothèque et Archives Canada).

Le conseil du CCA est élu parmi les membres en règle des conseils d'archives provinciaux et territoriaux. Par cette structure, on reconnaît que les besoins d'archivage au niveau local sont mieux représentés et transmis par les conseils provinciaux et territoriaux : les conseils coordonnent les affaires d'archives, administrent des programmes de financement régionaux, représentent les intérêts d'archives de la communauté, et offrent des possibilités d'éducation pour ceux qui travaillent dans les archives. Éléments critiques à l'avancement des systèmes, des comités ont été formés pour favoriser le développement de normes, y compris pour la description archivistique, la conservation, et la compréhension et la sensibilisation face aux préoccupations des archives en ce qui concerne le droit d'auteur au Canada.

### Les premiers programmes et initiatives

Après sa création, le CCA a lancé le National Needs Assessment, l'enquête et l'analyse de l'état des archives canadiennes la plus large à ce jour. Le National Needs Assessment Report de 1989 a révélé que les archives canadiennes étaient sous-financées, à court de ressources, en manque de formation, accablées par des retards importants, nécessitant des normes de description, et possédant une grande quantité de documents à risque. Des programmes de financement ont été recommandés pour réduire les retards, et augmenter les activités de conservation, les ressources de publications et ressources connexes, et la formation continue. La nécessité pour des normes de description a conduit à l'élaboration des Règles pour la description des documents d'archives par le Comité de planification sur les normes de description du Bureau canadien des archivistes et leurs groupes de travail sur les médias. Les RDA ont été créées en 1990, révisées en 2008 et sont maintenues par le Comité canadien de description archivistique du CCA.

Le travail entrepris pour développer le système archivistique canadien - par les institutions d'archives, les conseils d'archives, les archivistes professionnels individuels, les membres du personnel des archives et les bénévoles, et les parties prenantes - fut impressionnant et réussi. Beyea note que dans les 10 premières

années des programmes nationaux, on peut compter l'achèvement de 1 265 projets de classement et de description, soit 34 468 mètres linéaires de documents textuels, 3 941 289 photos, 159 794 cartes et plans, 68 028 enregistrements sonores et 36 353 images en mouvement. Les RDA et la formation connexe ont été mises en œuvre, des services d'évaluation de la préservation, de formation et d'éducation furent offerts à l'échelle régionale, et la première base de données de descriptions d'archives a été lancée en ligne, la *BC Archival Union List* ou BCAUL. La base de données nationale de descriptions d'archives, ARCHIVESCANADA.ca a éventuellement suivi, tout comme d'autres réseaux régionaux.

### Évaluation du système

Beaucoup de travail important a été effectué dans les premières années, avec une enveloppe de financement de 2,8 millions (plus tard réduite à 1,7 million), qui fut doublée localement avec de l'argent et des contributions en nature. Comme le souligne Shelley Sweeney dans « *Lady Sings the Blues: the public funding of Archives, Libraries and Museums in Canada*, » « les fonds ne sont certainement pas tout ce qui compte dans les politiques ... mais la mise en œuvre des politiques languirait sans ceux-ci. » En outre, rapporte Sweeney, malgré l'obtention de fonds pour le développement du système archivistique canadien, les archives ont reçu, en 2008, beaucoup moins de financement public que les bibliothèques et les musées.

En 2003, le CCA a entrepris une enquête sur les archives canadiennes. Le rapport qui fut produit a indiqué que depuis le développement du système archivistique canadien et le rapport de 1989 :

- Le nombre d'institutions d'archives participantes a augmenté de 251%
- Des réseaux provinciaux étaient disponibles dans 83% du pays
- Des services conseil étaient disponibles dans 75% du pays
- Des ateliers éducatifs réguliers étaient disponibles dans 75% du pays
- Des services de conservation de documents d'archives ou d'évaluation des installations d'archives étaient disponibles dans la moitié du pays

Tous ces services nécessitaient d'être financés à 78 jusqu'à 100% par le gouvernement fédéral, avec une contrepartie assurée au niveau local.

Quelques informations supplémentaires :

- Les taux annuels d'acquisition ont augmenté entre 200 et 700%
- Pour un tiers des archives, 41% ou plus de ces collections demeurent non-traitées
- La fiche d'accès est le niveau typique de traitement pour 36% des archives
- Avec les taux d'accumulation mentionnés ci-dessus, l'espace de stockage disponible sera épuisé dans 1,08 année.

En ce qui concerne la dotation en 2003, les répondants ont déclaré que :

- 31% des établissements verront 100% de leur personnel atteindre 55-65 ans en 2013 [souligné par l'auteur]

- 43% des institutions verront 50% de leurs effectifs atteindre 55-65 ans en 2013 [souligné par l'auteur].

La majorité des archives canadiennes a été soumise à des contraintes budgétaires extraordinaires:

- 51% des établissements ont un budget de fonctionnement de 50 000 \$ ou moins
- 41% des établissements ont un budget salarial de 50 000 \$ ou moins
- 64% des établissements ont un budget discrétionnaire de \$ 10 000 ou moins

La communauté a déclaré son soutien sans équivoque pour le système archivistique canadien tel qu'il a été développé - décentralisé, fortement engagé envers l'expertise régionale, mais favorisant la coopération.

En 2009, le CCA et BAC ont effectué une enquête sur les documents à risque parmi les institutions qui avaient entrepris des évaluations de conservation grâce à un financement communautaire entre 1999 et 2008. Les répondants (30% des personnes contactées) ont indiqué qu'il y avait beaucoup de progrès à faire sur la conservation, la relocalisation et le reformatage des matériaux photographiques, des films cinématographiques et des bandes audio et vidéo. Les principales raisons identifiées par les répondants pour expliquer les modestes progrès dans ces mesures de conservation étaient le manque de fonds et une plus grande priorité accordée à d'autres besoins.

Au moment de l'élimination du Programme national de développement des archives (PNDA) le 30 avril 2012, la planification d'une nouvelle évaluation des besoins nationaux par le CCA était en cours de route, le déploiement de la collecte de données ayant été prévu au début de l'automne 2012. Le travail devait être guidé par un comité directeur composé de bénévoles de la communauté, y compris BAC. L'évaluation allait intégrer autant d'information provenant des évaluations effectuées par les conseils d'archives provinciaux et territoriaux que possible.

### Le Programme national de développement des archives

Le Programme national de développement des archives (PNDA) a été lancé en 2006 (le PNDA a remplacé les programmes de financement fédéraux administrés par le CCA), dans un contexte de surveillance accrue de l'administration des programmes de financement fédéraux ; le PNDA a été renouvelé avec l'approbation du ministre en 2011. Les projets proposés devaient s'inscrire dans l'un des objectifs suivants :

1. Augmenter l'accès au patrimoine archivistique du Canada par l'entremise du catalogue national ;
2. Accroître la sensibilisation et élargir l'utilisation du patrimoine archivistique du Canada ;

3. Augmenter la représentation des peuples autochtones et groupes ethnoculturels sous-représentés dans le patrimoine archivistique du Canada ;
4. Augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques et de développement ; et
5. Augmenter la capacité des institutions d'archives à préserver le patrimoine archivistique du Canada.

Le programme a augmenté les exigences de rapports et d'évaluation pour les institutions d'archives et les conseils qui ont reçu des fonds, y compris le CCA. Ces exigences d'évaluations ont été élaborées à la direction du Conseil du Trésor en collaboration avec les représentants de BAC et le conseil du CCA. Bien que parfois épuisant, ce travail a abouti à des formes précises d'application, des objectifs renouvelés pour le système d'archivage, et des données extrêmement utiles provenant des évaluations sommatives et formatives sur les activités d'archives au Canada. Des centaines d'heures de bénévolat ont été consacrées à leur développement et à l'analyse ultérieure des données. Quelques statistiques du PNDA à partir de 2010/11 :

- - 89 projets achevés
- 590.66m de documents décrits et rendus accessibles aux Canadiens
- 378 878 articles numérisés
- 142 personnes employées
- 70 institutions directement soutenues
- 60 ateliers donnés à 1 264 participants
- Les conseillers et les conservateurs du CCA ont répondu à 5 636 demandes d'expertise et effectué 186 visites de sites.

Il est important de reconnaître que c'est durant cette période de défis et de responsabilités accrues qu'est survenu l'un des développements les plus importants sur la scène des archives : la disponibilité du logiciel gratuit de description archivistique à multi-niveaux AtoM et du système de préservation numérique Archivematica, développé par Artefactual Systems, une entreprise de New Westminster, en Colombie-Britannique. Sélectionné par le AABC pour remplacer BCAUL, le catalogue provincial a été relancé en 2009 sous le nom de MEMORYBC.ca. Ce logiciel prend désormais en charge les bases de données de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, et de l'Alberta, les conseils d'archives des provinces de l'Atlantique sont à divers stades de son évaluation pour leurs réseaux, et il offre aux Territoires une solution durable pour leur participation au réseau national.

En dépit des difficultés rencontrées par la communauté, le CCA prévoit un lancement d'ArchivesCanada2.0 sur la plateforme AtoM au début 2014 (il y a eu beaucoup de délais en raison de priorités concurrentes pour les ressources

disponibles). La mise en œuvre d'AtoM pour les catalogues a également inspiré les travaux du Comité canadien sur la description archivistique du CCA à faire la révision des RDA (à l'heure actuelle, l'élimination du financement a nécessité l'arrêt momentané des travaux du comité du CCA). Fidèle à la nature de notre système d'archivage, l'argent et le soutien en nature pour la mise en œuvre et le développement d'AtoM au Canada provient de plusieurs sources : les fonds du conseil (y compris les revenus des frais d'adhésion), les gouvernements provinciaux, les fonds de loterie, des fondations privées, le CCA, le PNDA, BAC, et les archives universitaires.

### Maintenant

Pour beaucoup d'entre nous, la dépendance du système sur un seul programme fédéral (la plupart du temps) pour mobiliser des ressources locales a toujours été dans nos esprits. Le financement fédéral a été éliminé sans période de transition alors que certains conseils d'archives n'avaient pas encore identifié des modèles de prestation de services alternatifs et d'autres sources de revenus, ou n'avaient jamais eu suffisamment de ressources pour entreprendre des recherches et le développement de nouveaux services.

Pourtant, *maintenant* est un moment de grande opportunité – on peut constater un accroissement de la demande pour l'accès à des documents uniques au niveau local, et pour un « accès ouvert » et des « données ouvertes, » et la technologie est disponible pour soutenir ces initiatives. Des opportunités de partenariats avec d'autres institutions culturelles sont possibles pour améliorer la disponibilité des contenus afin d'enrichir les ressources d'information nouvelles et émergentes, d'éduquer les utilisateurs d'archives et de collaborer sur des stratégies de préservation de l'information numérique et numérisée.

Pour le système archivistique canadien, le moment clé est maintenant. De nombreuses composantes du système sont en difficulté. Pour utiliser une expression bien connue, « il faut de l'argent pour faire de l'argent, » à moins qu'on puisse identifier de nouvelles sources de financement pour les services de restructuration. Sans cela, la réalisation d'un système autonome ouvert aux institutions d'archives, les petites comme les grandes, pourrait ne pas se concrétiser dans les années à venir. Maintenant est un moment où les connaissances de la communauté archivistique, et les informations qui se trouvent en son sein, sont plus que jamais nécessaires, pour des organismes parrainant, pour nos professions sœurs, et pour la société en général.

Plus que tout moment depuis la création du système archivistique canadien, c'est *maintenant* que nous devons reconnaître ce que nous faisons de bien, identifier ce qui doit changer, obtenir les ressources financières nécessaires, et travailler ensemble dans l'intérêt des Canadiens.